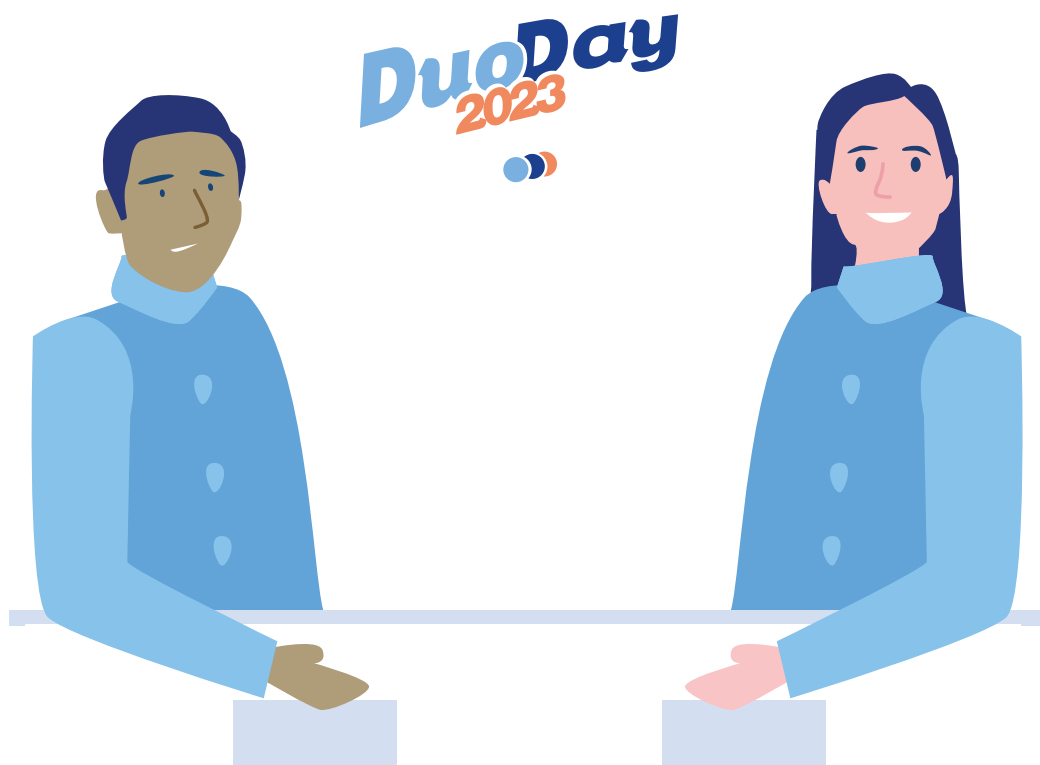


- Vous accompagnez des personnes en situation de handicap à la recherche d'un emploi ou des travailleurs du milieu protégé ?

DuoDay, le 23 novembre, peut les intéresser !

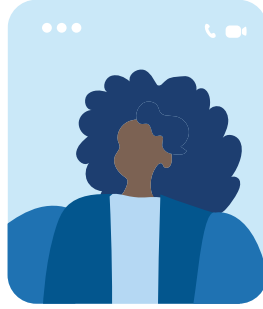


Qu'est-ce que le DuoDay ?

- Une opération européenne à laquelle la France participe depuis 2018.

Le principe : créer un duo entre une personne en situation de handicap et un collaborateur d'une entreprise privée ou publique, pour passer la journée ensemble, en présentiel ou à distance.

En 2023, il y a encore beaucoup d'idées reçues sur le handicap. DuoDay, c'est donc avant tout un moyen de lever le premier frein à l'emploi des personnes en situation de handicap : les préjugés. Le DuoDay, c'est aussi un formidable moyen pour les personnes que vous accompagnez de découvrir une nouvelle entreprise, un nouveau métier, créer des relations qui peut-être les aideront dans le cadre de leur parcours professionnel.



Comment participer ? Deux solutions :

- La personne que vous accompagnez se connecte elle-même sur duoday.fr et crée son compte.
 - Elle accède alors à toutes des offres de duos qui sont proposées par les employeurs en présentiel ou à distance.
 - À elle de se positionner sur celles qui l'intéressent le plus.
 - Ce sont ensuite les employeurs qui la contacteront.
- La personne a besoin d'être davantage accompagnée : c'est alors à vous, structure accompagnante de vous connecter sur duoday.fr et de créer un compte.
 - Vous accédez alors à toutes les offres de duos proposées par les employeurs en présentiel ou à distance.
 - A vous de réfléchir, de discuter avec la personne que vous accompagnez pour sélectionner les offres de duos les plus adéquates.
 - Ce sont ensuite les employeurs qui vous contacteront.

Pour toute question relative à l'inscription,
une équipe de conseillers se tient à votre disposition :
contact@duoday.fr

 **0 800 386 329**

APPEL GRATUIT

DuoDay
2023



23 novembre 2023

duoday.fr

#DuoDay2023

#SEEPH2023